



DEL 23-104

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 20 novembre 2023

DATE D’AFFICHAGE

Le 21 novembre 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 27

L’an deux mille vingt-trois

Le vingt-huit novembre à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Fanny PIRA, Alain GIBERGUES, Maryse BAYBAY, Benoît CHAUVIN, Pierre CASTILLON, Jean-Philippe GUYON, Stéphane DALIVOUST, Eric ANDRE, Alain GUICHET, Christian POIRIER, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Marie CHEVALIER, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Louis MASSARD, Philippe PAUMIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 1^{er} décembre 2023

et que la convocation au Conseil a été faite le : 20 novembre 2023

ETAIENT ABSENTS

Nadine JOLU (pouvoir à Alain GIBERGUES), Delphine FOUQUET (pouvoir à Maryse BAYBAY), Denis MINIER (pouvoir à Damienne FLEURY), Pascale FEGER (pouvoir à Pierre CASTILLON), Sylvain BACHELEY (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Angélique PLANCHETTE (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Fanny PIRA) et Jérôme DELISLE (pouvoir à Philippe PAUMIER).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse BAYBAY

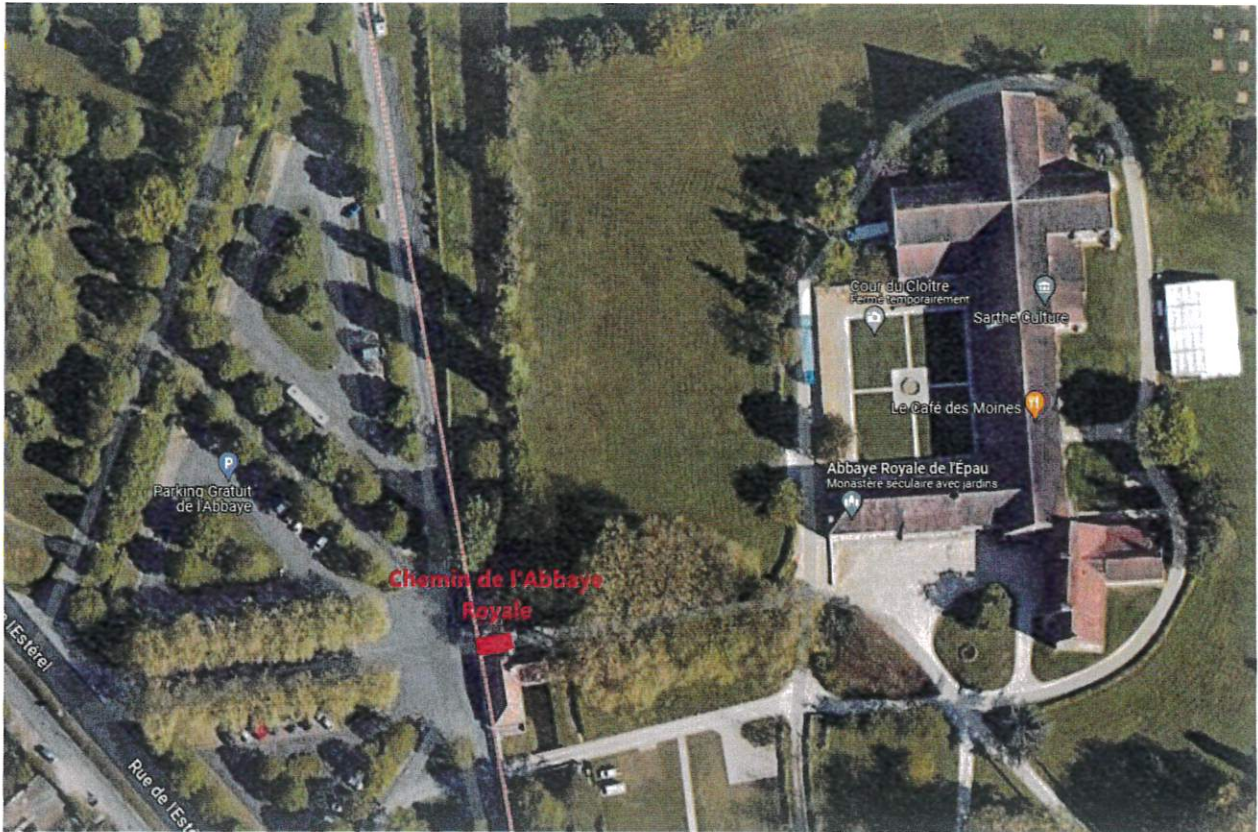
OBJET : DENOMINATION DE L’ACCES A L’ABBAYE DE L’EPAU

Rapporteur : Christian POIRIER

Les services de Sarthe Culture ont sollicité la commune d’Yvré l’Évêque afin de dénommer le chemin d’accès à l’Abbaye de l’Epaü qui se situe sur Yvré l’Évêque.

En effet, l’Abbaye de l’Epaü ne bénéficie pas d’une adresse complète, ce qui crée parfois des difficultés d’accès pour les visiteurs, mais également pour les entreprises qui y interviennent ou les livreurs.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de dénommer « Chemin de l’Abbaye Royale » l’accès à l’Abbaye de l’Epaü, figurant en rouge sur le plan figurant ci-dessous.



Un numéro de voie sera ensuite attribué sur ce chemin à l'Abbaye Royale de l'Épau.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la dénomination du chemin d'accès à l'Abbaye Royale de l'Épau.

VOTANTS : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 29 novembre 2023

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame le Maire
Damienne FLEURY